

# Notre énergie

Transition / Territoires / Solidarité

LA REVUE DU CLER - RÉSEAU POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE



RÉGIONS

## Le pouvoir de tout changer ?

---

### L'invité

David Garret Byars  
réalisateur de  
*We the power*

### Le point sur...

Les atouts  
des Conseils  
départementaux

### Actualités

Cap sur les  
Rencontres  
TEPOS 2021

---

# Régions, à vous de jouer !

« **D**epuis la loi de décentralisation de 2015, la sphère de compétences des Régions s'est élargie et densifiée. Acteurs incontournables de la transition énergétique, elles en sont désormais les cheffes de file. En élaborant leurs Schémas régionaux d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET), elles sont en mesure de planifier et de coordonner leurs actions en fixant des objectifs climatiques ambitieux. Pourtant, sur le terrain, les inégalités régionales se creusent. Absence

de volonté politique ? Investissements insuffisants ? Manque d'ingénierie ? Les raisons sont nombreuses, parfois complexes. Mais au lendemain des élections régionales marquées une fois de plus par un taux d'abstention record, les Régions n'ont d'autres choix que de relever ce défi pour regagner la confiance des citoyen·nes. D'autant que 80 % des Françaises et Français (voir page 8) attendent que le climat soit une priorité des politiques régionales du mandat qui s'annonce. Développement des énergies renouvelables, accélération

de la rénovation énergétique, mise en œuvre d'une transition juste et sociale... Les enjeux sont nombreux, mais pour les relever, les Régions ne sont pas seules aux manettes. Elles peuvent compter sur le soutien et les actions des hommes et femmes de terrain – associations, syndicats, échelons territoriaux de toutes tailles – qui prennent aussi les devants pour passer à l'action. Alors plutôt que cheffes de file, imaginons et construisons des Régions cheffes d'orchestre pour écrire et jouer avec tous les acteurs la partition de la transition ! »



**JEAN-BAPTISTE LEBRUN**

DIRECTEUR DU CLER –  
RÉSEAU POUR LA TRANSITION  
ÉNERGÉTIQUE

NOTRE ÉNERGIE :  
édité par le CLER  
mundo-m  
47, avenue Pasteur  
93100 Montreuil  
info@cler.org  
www.cler.org

Directeur de la publication : Jean-Baptiste Lebrun **Rédactrice en chef :**  
Stéphanie Cayrol **Rédaction :** Stéphanie Cayrol, Dominique Fidel, Nadia  
Gorbatko, Jane Méry, Guillaume Tixier **Réalisation graphique et secrétariat de**  
**rédaction :** Jane Méry **Photos :** DR p.2, 4, 8, 13, 16, 17, 19 ; Sébastien Lapeyre-  
Région Occitanie, p.11 ; Juan Robert, p.12 ; Adobe Stock p.3, 16 ; MTEs, p.19 ;  
Patagonia, p.21 ; Audrey Collomb/Énergie partagée, p.22 **Dessins :** Clara  
Dealberto p.4 **Photo de couverture :** Halfpoint/Adobe Stock **INSS :** 2679-2079.

Financé  
par



## 4 DOSSIER

### RÉGIONS

## Le pouvoir de tout changer ?

En 2015, la loi sur la nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) confiait de nouvelles compétences aux Régions. Six ans plus tard, et à l'aube d'un nouveau mandat, où on est-on ? Dans les faits, les Régions sont-elles devenues les cheffes de file de la transition énergétique ? Quelles sont leurs ambitions, leurs actions mais aussi leurs difficultés ou blocages ? Comment coopèrent-elles avec les autres échelons territoriaux ? Et enfin, comment certaines parviennent-elles à accélérer la transition énergétique sur leur territoire, montrant le chemin à suivre ? Experts et expertes, responsables politiques, femmes et hommes de terrain vous donnent rendez-vous dans ce numéro de *Notre énergie*, pour partager leurs visions et expériences.

## 14 TRIBUNE

« **Produire de l'énergie renouvelable, en particulier éolienne, c'est d'abord faire le choix d'une ressource énergétique française** »

Par un collectif de 115 maires et élu·es des territoires

## 16 LE POINT SUR...

**Les atouts des Départements**

## 18 ACTUALITÉS

**Espaces conseil FAIRE**

La mobilisation se poursuit !

**Territoires à énergie positive**

Inscrivez-vous aux prochaines Rencontres !

## 20 L'INVITÉ

**David Garret Byars**, réalisateur de *We the power*

## 22 BOÎTE À OUTILS

**Transition territoriale**

Un guide pour y voir plus clair !



ENTRETIEN... AVEC ALAIN GRANDJEAN

## « Le rôle des Régions doit être clarifié »



**Membre du Haut-conseil pour le climat, associé fondateur de Carbone IV et président de la Fondation Nicolas Hulot, Alain Grandjean porte un regard sans concession sur le rôle joué par les Régions dans la transition écologique, soulignant leur manque de moyens et la fragilité des articulations avec les territoires.**

### Les Régions sont-elles un échelon approprié pour la mise en œuvre de la transition énergétique ?

Les actions en faveur du climat doivent se faire à tous les niveaux ! De la plus petite collectivité locale aux organisations supranationales, chaque échelon a un rôle à jouer. Les Régions ont une mission d'importance : celle d'impulser et de coordonner l'action dans les territoires. Depuis la loi de Transition énergétique de 2015, elles sont les cheffes de file officielles pour le climat, avec un pouvoir direct sur plusieurs leviers d'action, en particulier dans les trois secteurs les plus émetteurs en France : les transports, l'agriculture et le bâtiment. Elles disposent également de compétences transversales pour agir en faveur de l'adaptation aux changements climatiques, notamment

en matière de forêt, de gestion de l'eau ou d'aménagement des territoires.

### Sur quelles réglementations s'appuient-elles ?

En matière de climat, les transferts de compétences de l'État aux Régions remontent aux lois Grenelle. La deuxième d'entre elles a instauré l'obligation de se doter d'un Schéma régional du climat, de l'air et de l'énergie (SRCAE) qui décline à l'échelle régionale une partie du contenu de la législation européenne sur le climat et l'énergie. Ces documents-cadres constituaient des éléments d'organisation de la contribution des politiques territoriales aux objectifs climatiques de la France. Ils venaient en outre s'ajouter à d'autres outils programmatiques comme les schémas régionaux dédiés aux infrastructures et aux transports, à la cohérence écologique ou encore à l'aménagement et au développement du territoire – sans toujours s'y articuler. Dans une volonté de rationalisation louable, la loi NOTRe de 2015 a créé un nouvel outil de planification qui fusionne les documents préexistants : le Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET). À travers lui, elles fixent les objectifs de moyen et long terme en matière d'atténuation des émissions de gaz à effet de serre (GES) et d'adaptation aux changements climatiques. Ce document

permet en outre de préciser comment atteindre les objectifs de la Stratégie nationale bas-carbone par des actions concrètes avec un statut prescriptif, ce qui signifie qu'il s'impose aux documents locaux d'urbanisme.

### Notez-vous des écarts entre leurs missions et la réalité sur le terrain ?

Les investissements régionaux en faveur du climat ne sont pas à la hauteur des enjeux. Cette situation s'explique en partie par le fait qu'elles ont une faible maîtrise de leurs recettes financières. Parce qu'elles n'ont pas l'autonomie fiscale, elles ne peuvent pas créer d'impôts nouveaux pour alimenter leur budget. Elles ne peuvent pas non plus fixer le taux ni l'assiette des recettes fiscales dont elles disposent. Elles sont par ailleurs soumises à un certain nombre de règles budgétaires qui contraignent leur capacité d'emprunt. Et même lorsque l'emprunt est autorisé, les différentes règles d'équilibre budgétaire et l'impossibilité de maîtriser leurs recettes limitent à leur tour l'investissement régional du fait d'une faible capacité de remboursement. Enfin, il ne me semble pas anodin de remarquer que la fiscalité des Régions repose en partie sur des bases qui vont à l'opposé de la transition climatique, telles que la consommation de carburant ou la cylindrée des véhicules. Cela constitue des incitations économiques nuisibles au climat qu'il sera nécessaire de revoir afin que les Régions aient un intérêt budgétaire à lutter contre le réchauffement climatique. Aujourd'hui, les dépenses des Régions consacrées au climat doivent être rapidement sanctuarisées. Nous n'avons pas d'autres choix si nous voulons être à l'heure des engagements pris pour 2050.

### Que pensez-vous des outils de pilotage des politiques régionales ?

J'ai l'impression qu'elles manquent d'outils adaptés, ne serait-ce que pour mieux

diagnostiquer les émissions sur leurs territoires et ainsi mieux cerner les enjeux prioritaires, identifier les potentiels d'atténuation et les besoins d'adaptation. Cette question des données et des indicateurs est stratégique pour suivre l'évolution des émissions de GES et mesurer les effets des actions décidées par les territoires. Les Régions n'ayant pas les compétences pour créer les méthodes et définir les normes communes, un appui de l'État apparaît indispensable.

### Quel regard portez-vous sur l'articulation avec les autres échelons ?

Quand on parle de la France, on évoque souvent son millefeuille administratif, mais en ce qui concerne l'action pour le climat, je qualifierais plutôt la situation d'*imbroglio* de compétences. Et cela n'est pas sans conséquences sur l'efficacité des politiques publiques. Dans le secteur du transport, par exemple, les Régions sont autorités organisatrices de la mobilité et s'occupent à ce titre de toute la chaîne du transport... Sauf dans les agglomérations. Elles ne sont donc pas en charge du développement des transports collectifs urbains, ni des pistes cyclables qui reviennent aux communes et à leurs regroupements. Ce ne serait pas un problème si l'articulation entre les deux échelons était parfaitement fluide, mais c'est rarement le cas. De même, les Régions sont victimes d'une double injonction qui peut être paralysante : en qualité de chefes de file sur le climat, on attend d'elles qu'elles jouent un rôle important dans la coordination entre les différents échelons territoriaux et dans la gouvernance climatique territoriale, mais parallèlement le principe constitutionnel de non-tutelle limite leur capacité à organiser les actions. ●



Retrouvez la transiiothèque Régions en action dans le Centre de ressources du CLER – Réseau pour la transition énergétique et recevez nos alertes de veille : [www.doc-transition-energetique.info](http://www.doc-transition-energetique.info).  
Email : [documentation@cler.org](mailto:documentation@cler.org)

# Transition énergétique : un mandat pour agir

**Pour l'association des Régions de France, le nouveau mandat qui s'annonce devra permettre une accélération et une multiplication des actions de terrain en faveur de la transition. Entretien avec Agnès Langevine, présidente de la commission Transition écologique et énergétique de l'association.**



## La transition énergétique est-elle une priorité pour les Régions ?

Oui, les Régions se sont engagées dans la transition énergétique de façon pleine et entière. Elles sont par exemple très mobilisées sur le volet efficacité énergétique du bâtiment. Actuellement, avec le soutien du plan de relance national, beaucoup de projets intéressants sont engagés. Les Conseils régionaux se sont, pour la majorité d'entre eux, mobilisés pour porter le programme SARE (Service pour l'accompagnement à la rénovation énergétique) en 2020. C'est un enjeu fondamental qui permet d'agir pour protéger le climat, le pouvoir d'achat des ménages, tout en valorisant les artisans locaux et le patrimoine bâti. Je pense par exemple aux habitats dégradés dans les cœurs de villes. En rénovant, on lutte également contre l'étalement urbain et l'artificialisation des terres.

## L'échelon régional est-il pertinent pour passer à l'action ?

Il est le plus pertinent pour déployer des solutions concrètes en faveur de la transition énergétique. Nous sommes au plus près des besoins et des gisements énergétiques. En élaborant leur schémas régionaux d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET), les Régions sont en mesure de planifier des projets de territoire de plus en plus intégrés et cohérents reliant les multiples enjeux : rénovation énergétique, mobilité, agriculture... Ce schéma pose un cap pour la neutralité carbone en 2050, et mobilise tous les actrices et acteurs de terrain – élu-e-s, citoyen-nes ou encore entreprises – pour embarquer un maximum de monde. La Région finance également les observatoires territoriaux qui sont essentiels pour réaliser des travaux planificateurs. Enfin, elle assure la cohérence des actions, et leur transversalité avec ses autres compétences : les transitions professionnelles, le développement économique, l'aménagement territorial...

## Comment agissent-elles en faveur des énergies renouvelables ?

Tout dépend des gisements. Évidemment, la Région Occitanie est très concurrentielle sur ce sujet ! De façon générale, comparé à la rénovation, c'est un sujet plus difficile à traiter car nous nous

heurtons à l'acceptation de la population. Et puis, la concrétisation des projets prend plus de temps. Il est très important de favoriser le dialogue et la démocratie participative, et de revenir au terrain, c'est-à-dire aux usages et aux besoins des habitantes et habitants. Comme les circuits courts en agriculture, si ces derniers sont associés aux projets, ils y adhèrent plus facilement en comprenant leur intérêt, notamment en matière de développement territorial. Face au mouvement anti-éolien, une élue ou un élu tout seul ne peut pas faire grande chose. Mais, avec la participation d'acteurs du territoire qui se prennent en main, un bon projet a bien plus de chances de sortir de terre. Par ailleurs, toutes les Régions sont mobilisées sur la question de la production d'hydrogène vert qui nécessite de produire des énergies renouvelables sur le territoire. Avant de construire cet écosystème complexe et coûteux, et de distribuer l'hydrogène, nous réfléchissons aux usages notamment les mobilités lourdes et très carbonées.

## — 650 millions

**D'EUROS DÉDIÉS À L'ENVIRONNEMENT DANS LE BUDGET ANNUEL DES RÉGIONS**  
(HORS FEDER ET LIGNES BUDGÉTAIRES TRANSVERSALES)



## Que permet l'adhésion à l'association des Régions de France pour accélérer la transition ?

Avec l'association des Régions de France, dont je suis vice-présidente, nous avons mis en place des groupes de travail pour accélérer la transition. Fiscalité, hydrogène vert, économie circulaire, adaptation au changement climatique... Nous échangeons des bonnes pratiques, nous mutualisons nos connaissances. Nous souhaitons également nous faire entendre : durant les débats sur le projet de loi Climat et résilience, nous sommes opposés à la fixation verti-

## ZOOM SUR...

### LE VOLET ÉNERGIE DES SRADDET

Les SRADDET permettront-ils d'atteindre la neutralité carbone en 2050 ? Rien n'est moins sûr, estime l'association négaWatt qui mène actuellement une étude approfondie du volet énergie de ces documents de planification. « *Les objectifs quantifiés par les Régions à moyenne échéance sont alignés sur ceux de la Stratégie nationale bas-carbone en 2030*, observe Adrien Jacob, chargé d'études à l'association négaWatt et responsable de cette enquête. *Mais la somme des schémas ne permet pas a priori d'atteindre les objectifs nationaux en 2050.* » Les SRADDET sont parfois basés sur des calculs trop simplifiés : « *Il ne suffit pas d'additionner toutes les productions planifiées d'énergie renouvelable au regard de la consommation finale prévue en 2050 pour se dire autosuffisant* », poursuit Adrien Jacob qui pointe le risque d'un déséquilibre dans les vecteurs, avec un excédent global d'électricité et un déficit de gaz. Dans certaines Régions, un scénario prospectif précis a parfois été réalisé qui permet de mieux traiter ce point, pondère le chercheur. Ces divergences de méthode, et le manque de cadre de travail commun, sont parmi les constats principaux de cette étude au long cours dont les résultats seront transmis au ministère de la Transition écologique, avec un complément d'analyse sur les gaz à effet de serre non énergétiques, puis diffusés à l'automne 2021. « *Un tour de table national s'impose au sein d'une instance de dialogue inter-régionale pour coordonner les contributions de chacun sur le long terme !* », estime Adrien Jacob. Et sans faire l'impasse sur les énergies fossiles ou nucléaires.

cale et descendante, par voie de décret, d'objectifs régionaux de développement des énergies renouvelables. Les Régions ont demandé la suppression de cette disposition et ont proposé une nouvelle méthode de concertation au sein d'une instance régionale de coordination en matière d'énergie et de climat. Nous n'avons pas été entendues.

#### Quels sont les défis à relever par les Régions pour ce nouveau mandat ?

D'abord, les difficultés liées au programme SARE : actuellement, les conseillers sont submergés d'appels avec le lancement national de MaPrimeRénov'. Ça démarre trop fort, et il faut renforcer les moyens et continuer de structurer l'offre pour répondre à la demande qui est importante.

De façon générale, si l'on prend en considération les travaux du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), nous avons sept à huit ans devant nous pour agir, et tenter de limiter les effets du réchauffement climatique. Il nous faut donc changer rapidement d'échelle : dans toutes les Régions, nous avons des petites pépites, des démonstrateurs qui ont montré leur efficacité. Désormais, il faut développer ces solutions, industrialiser certains process, relocaliser. Nous espérons que le projet de loi 4 D (déconcentration, décentralisation, différenciation, décomplexification) donnera aux Régions les moyens d'agir dans ce sens, en embarquant toutes les actrices et acteurs de terrain. ●

EN SAVOIR [www.regions-france.org](http://www.regions-france.org)

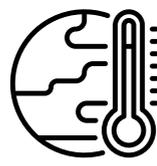
## NOUVEAU

### UN OBSERVATOIRE DES POLITIQUES RÉGIONALES

Après plus d'un an de travail à compiler les données disponibles dans les territoires, le **Réseau Action Climat** a présenté en janvier 2021 son nouvel observatoire des politiques régionales en matière de climat et d'énergie.

« Cet outil va permettre de suivre les progrès réalisés par les Régions, en fonction des objectifs que chacune d'entre elle s'est fixés dans son SRADDET », explique Zoé Lavocat, responsable Climat et territoire. Il propose trois indicateurs : le niveau d'émissions de gaz à effet de serre, les consommations énergétiques et la production d'énergies renouvelables. Ce suivi des données issues des observatoires régionaux a pour vocation d'évaluer la sincérité des engagements affichés, et de juger de l'efficacité des politiques publiques de façon transparente. Alors que le climat était une préoccupation majeure pour 80 % des Français interrogés à la veille des élections régionales par l'Institut Harris Interactive, l'association estime qu'il est plus que temps de mettre en lumière leur rôle dans la lutte contre le dérèglement climatique et pour la justice sociale : « Les Régions sont essentielles mais leurs actions sont encore trop méconnues, confirme Zoé Lavocat, cet observatoire a pour but de faire connaître leurs efforts, et de diffuser les mesures concrètes et les bonnes pratiques qu'il est possible de mettre en œuvre. »

EN SAVOIR [www.observatoire-climat-energie.fr/regions](http://www.observatoire-climat-energie.fr/regions)



## 80 %

**DES FRANÇAIS-ES ESTIMENT QUE LE CLIMAT DOIT ÊTRE UNE PRIORITÉ DES CONSEILS RÉGIONAUX**  
(SOURCE : HARRIS INTERACTIVE POUR LE RÉSEAU ACTION CLIMAT)

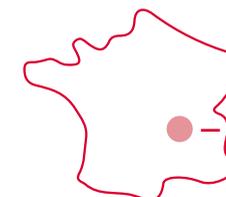
## Les Régions en action

**Tour d'horizon des pratiques régionales en faveur de la transition énergétique au sein des territoires d'Auvergne-Rhône-Alpes, Occitanie et Normandie.**

### DESTINATION TERRITOIRES À ÉNERGIE POSITIVE

Dès 2010, la Région Auvergne-Rhône-Alpes (AURA), a entrepris d'aider les intercommunalités à faire émerger leurs projets de transition. Une dynamique éprouvée qui résiste à l'alternance politique.

Le concept de Territoire à énergie positive (TEPOS) est présenté pour la première fois à Lyon en mai 2010, lors de l'assemblée générale du CLER – Réseau pour la transition énergétique. Dès 2012, la Région Rhône-Alpes met en place un programme d'accompagnement des territoires. « Nous avons opté pour une vision large du TEPOS, en privilégiant la notion de trajectoire. Ce qui nous importait, c'était d'abord la mise en mouvement et l'alliance des territoires urbains et ruraux », se souvient Jérôme d'Assigny, directeur régional Auvergne-Rhône-Alpes de l'ADEME. Les premiers territoires engagés, issus des alliances entre agglomérations et parcs naturels régionaux, bénéficient alors de la mise en place d'une communauté de travail en présence de la Région, la direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) et l'ADEME. Lorsqu'en 2014, le ministère de l'Écologie lance l'appel à projets Territoires à énergie positive pour la croissance verte (TEPCV), doté de 2,5 millions d'euros, ces territoires pionniers disposent alors de fonds pour financer leurs projets déjà inscrits dans un programme d'actions de mise en œuvre des



**AUVERGNE RHÔNE-ALPES**

**42 TEPOS**

COUVRANT 57 % DE LA POPULATION RÉGIONALE

trajectoires TEPOS. Aujourd'hui la Région compte 42 TEPOS, répartis sur 89 EPCI, 2 203 communes et couvrant 57 % de la population régionale. « Parce que la transition énergétique est d'abord une affaire de développement local, tous les projets ont survécu aux alternances politiques », note le directeur régional qui énumère les exemples : le réseau de chaleur d'Aurillac avec sa filière bois-énergie pour les forestiers cantaliens, ou encore l'agglomération roannaise qui mène de front un projet de méthanisation des boues de sa station d'épuration, de ferme photovoltaïque sur une friche industrielle et d'un parc de six éoliennes. « Roannais Agglomération est en passe d'atteindre le quart de ses objectifs d'EnR pour 2050. Les territoires se réapproprient une partie de leur facture énergétique et les bénéfices sont très concrets pour les habitant-es. Ils bénéficient de 10 % de rabais s'ils souscrivent un abonnement auprès de l'énergéticien qui exploite la ferme photovoltaïque », relève Jérôme d'Assigny.

#### Un accompagnement financier

Vice-président de la Communauté d'agglomération de l'Ouest rhodanien (COR),

labélisée TEPCV en 2016, Martin Sotton souligne l'importance du rôle joué par la Région : « Elle nous accompagne en ingénierie et soutient financièrement les territoires, notamment au travers du fonds OSER qui investit dans des projets d'EnR, ou grâce aux fonds européens. Nous avons ainsi bénéficié de 1,7 million d'euros pour des projets en milieu rural. » Également président de l'Agence locale de la transition énergétique du Rhône, Martin Sotton souhaiterait toutefois que Région et État s'investissent autant en matière de rénovation énergétique de l'habitat : « Sobriété et efficacité énergétique sont un pilier du TEPOS » rappelle-t-il. ●

## EN ROUTE VERS UNE RÉGION À ÉNERGIE POSITIVE

**Consommer moins d'énergie qu'on en produit sur le territoire... Oui, mais comment ? Éléments de réponse en Région Occitanie qui compte sur la mise en réseau et l'accompagnement technique et financier des collectivités.**

Il y a presque cinq ans, la Région Occitanie s'est fixée pour objectif de devenir la première région française à énergie positive (RéPOS) à l'horizon 2050. « Avec cet engagement, la Région a voulu incarner pleinement son rôle de cheffe de file de la transition énergétique à travers une impulsion politique forte, un scénario partagé et une dynamique collective à très large échelle », résume Raphaëlle Viénot, directrice adjointe à la direction de la Transition écologique et énergétique de la Région Occitanie. À l'issue d'une phase de concertation réunissant une centaine d'experts, le scénario a pour objectifs le triplement de la production d'énergies renouvelables (EnR) et moins 40 % de dépenses énergétiques d'ici 2050. Ce scénario a été décliné par la Région dans le cadre de dix grands

chantiers articulés autour des leviers d'accélération que sont la recherche, la formation, le financement et l'appui aux territoires. « Élaboré main dans la main avec les acteurs du territoire, le scénario RéPOS est un exercice très formel qui a impliqué la mobilisation de nombreux acteurs du territoire, raconte Jérôme Llobet, coordinateur du pôle Territoires durables de l'ADEME Occitanie, partenaire de la Région depuis la préfiguration de la démarche. Mais au bout du compte, c'est aussi un document opérationnel, qui constitue également le volet énergétique du Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET) occitan. » Pour mettre en place cette politique, la Région s'est dotée d'un opérateur unique, l'Agence régionale de l'énergie et du climat (AREC) qui porte une offre intégrée couplant ingénierie et financements à destination des territoires, afin d'accompagner ces derniers dans l'élaboration de leur plan Climat, de leurs projets d'EnR ou encore dans la rénovation énergétique des bâtiments publics. D'autres outils ont également été



Ateliers de conception pour le train à hydrogène, Alstom à Tarbes (65).

mobilisés. L'une des belles réussites de RéPOS est sans doute la constitution du réseau TOTEn – Territoires occitans pour la transition énergétique – porté par l'ADEME, la DREAL et la Région, et animé par l'AREC. « TOTEn est une plateforme d'information, de rencontres et d'échanges entre actrices et acteurs du territoires de toutes sortes – des plus petites communes aux métropoles en passant par les pôles d'équilibre territoriaux et ruraux », précise Jérôme Llobet. Deux ans après sa création, le réseau compte environ 200 membres qui se réunissent plusieurs fois par an autour de problématiques comme les trames noires (extinction des lampadaires de nuit) ou encore la question de l'insertion paysagère des EnR. « Ce réseau joue un rôle très positif auprès des collectivités. C'est un puissant levier d'adhésion et potentiellement de synergies », souligne à son tour Raphaëlle Viénot. Par ailleurs, la Région a également mis en place des dispositifs destinés à multiplier les passages à l'acte. C'est le cas notamment de l'appel à projets « Collectivités pilotes pour le développement de projets d'énergie renouvelable territoriaux », qui nous a permis de mettre le pied à l'étrier à une quinzaine de collectivités, avec une aide portant sur l'animation territoriale, la définition des projets mais aussi sur

les questions de gouvernance et de montage économique.

### Un bilan encourageant

S'il est encore trop tôt pour livrer un bilan chiffré de la montée en puissance des projets citoyens d'EnR, on dénombre déjà 50 collectivités et 4000 citoyen-nés engagés, majoritairement autour du développement de grappes photovoltaïques en toiture. Ou de l'émergence d'écosystèmes hydrogène dans l'optique de soutenir la production, la distribution et l'usage de l'hydrogène vert, considéré comme un vecteur énergétique majeur pour la décarbonation du transport et de l'industrie. À noter aussi qu'en début d'année, la Région a renforcé son action sur le volet de la réduction des consommations à travers le dispositif Rénov'Occitanie. Ce dernier s'appuie sur un réseau de 32 guichets uniques dédiés aux propriétaires désireux de rénover thermiquement leur logement. Objectifs : 52 000 rénovations par an d'ici 2030 et une réduction de 40 % des consommations énergétiques par logement. « Tout l'enjeu des prochaines années sera de continuer à accentuer cette dynamique transversale pour passer partout du registre de l'incantation à celui de l'action », espère Raphaëlle Viénot en conclusion. ●

## À LA POINTE DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

En Normandie, la rénovation thermique des bâtiments est un impératif social autant qu'environnemental. Afin d'effectuer un véritable saut qualitatif, la Région a pris les choses en main en fédérant un réseau de porteurs de projets, et en imposant à tous des exigences fortes.



Lorsque Catherine et Olivier ont souhaité rénover leur maison de briques des années 40, près de Rouen, en 2018, ils ont poussé la porte d'un espace conseil FAIRE, espérant y glaner quelques informations. Ils y ont trouvé bien plus que cela : des adresses d'artisans qualifiés et de « renovateurs BBC » conventionnés par la Région, une expertise technique pour l'analyse des devis, une simulation des aides financières mobilisables, un accompagnement dans toutes leurs démarches... Bref, un soutien complet et gratuit impulsé par la Région et formalisé en 2016 dans son plan Normandie bâtiments durables, sous la houlette de Hubert Dejean de la Batie, vice-président à l'environnement. Objectif de cette feuille de route ambitieuse dotée d'un budget de 110 millions d'euros sur six ans : soutenir activement le développement de la rénovation performante des logements et du tertiaire public. L'enjeu est important car, en dépit du charme

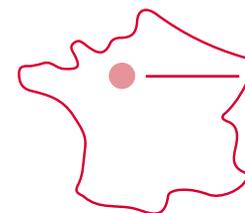
de l'architecture locale, de ses colombages, briques, pierres de granit et autres silex, les deux tiers des logements normands obtiennent une étiquette située entre D et G sur l'échelle du Diagnostic de performance énergétique (DPE).

### La neutralité carbone en ligne de mire

« En Normandie, viser la neutralité carbone implique de rénover 30 000 à 40 000 logements par an. Dix fois le nombre actuel de rénovations performantes », explique Alain Deffontaines, chef de service Bâtiment durable à la direction de l'Énergie, de l'environnement et du développement durable de la Région. La stratégie est donc de s'appuyer sur le réseau des conseillers FAIRE pour repérer les opportunités et pousser les porteurs de projets à rehausser leurs ambitions, en ciblant 35 % de gains énergétiques au moins, et un saut de une ou plusieurs étiquettes du DPE. Le tout, via l'isolation de l'enveloppe (murs, combles, sous-sols, menuiseries, ventilation) et le système de chauffage et d'eau chaude sanitaire. « Nous sommes là pour faire comprendre aux ménages ces notions et leurs implications positives. La plupart n'en ont qu'une vague idée », précise Julien Fremond, responsable du pôle Conseil aux particuliers de la SCIC Les 7 Vents.

### Des moyens importants mis en œuvre

La Région mobilise plusieurs leviers. D'abord, l'augmentation du nombre des conseillers FAIRE pour une meilleure prise en charge des ménages : ils sont 140 aujourd'hui, répartis dans 19 espaces conseils, portés par les intercommu-



## NORMANDIE

15 000 LOGEMENTS  
RÉNOVÉS DEPUIS 2016

nalités ou des associations. Ensuite, le développement du réseau des auditeurs thermiques conventionnés, chargés de proposer plusieurs scénarii de travaux. Depuis 2020, sous réserve de faire appel à ces derniers, les porteurs de projet bénéficient d'une aide au financement de 800 euros sur un total de 1200 euros, dont 500 euros de la Région. En parallèle, une filière de renovateurs BBC a été structurée : conventionnés, eux aussi, formés si nécessaire, et adhérant à une charte. Une manière de garantir des travaux de qualité, coordonnés et testés en fin de chantier. Enfin, cumulable avec les aides de l'État ou les Certificats d'économies d'énergie (CEE), un chèque éco-énergie Normandie pouvant aller jusqu'à 9 500 euros est accordé aux projets aboutissant à des gains énergétiques de 40 % au moins et visant le niveau BBC, en une fois ou par étapes. La Région peut aussi proposer des avances sur ses propres aides, notamment pour les copropriétés, et a conventionné quatre banques en vue de faciliter les emprunts.

### Des obstacles à surmonter

Globalement, la tâche est loin d'être aisée. Le succès de MaPrimeRénov' augmente le travail des conseillers. Le nombre des audits et celui des entreprises agréées restent insuffisants... Mais depuis 2016, le plan Normandie bâtiments durables a accompagné la construction ou la rénovation performante de 15 000 logements, dont 4 400 avec le chèque éco-énergie. La maison de Catherine et Olivier a ainsi gagné 62 % de performance énergétique, favorisant également un meilleur confort d'été. Ces mesures environnementales ont en outre un impact social important. « Un ménage sur cinq est en situation de précarité énergétique. Réduire leurs charges de chauffage augmente leur pouvoir d'achat, ainsi que la valeur de leur bien », remarque Alain Deffontaines. L'attractivité du territoire et l'économie locale y gagnent aussi puisque 40 % du chiffre d'affaires des entreprises du bâtiment dans la région provient de l'entretien et de la rénovation. ●



L'AVIS DE...



JULIEN FREMOND,  
RESPONSABLE DU PÔLE CONSEIL  
AUX PARTICULIERS  
DE LA SCIC LES 7 VENTS

### « L'argent public doit aller vers la rénovation performante »

« Nous avons la chance d'être épaulés par une Région motrice dans le domaine de la rénovation thermique. Elle s'est saisie du sujet en créant un service dédié, des aides et des filières d'excellence, tout en élevant le niveau d'exigence. Pouvoir s'appuyer sur des professionnels compétents est important pour les particuliers, et localement, cela pourrait générer une émulation intéressante au sein du secteur. L'argent public doit aller vers la rénovation performante. »

# « Produire de l'énergie renouvelable, en particulier éolienne, c'est d'abord faire le choix d'une ressource énergétique française »

PAR UN COLLECTIF DE **115 MAIRES ET ÉLU-ES LOCAUX** DONT :  
**XAVIER DESMOTS**, ADJOINT AU MAIRE DE RENNES, **YVES NICOLIN**, MAIRE DE ROANNE,  
**JACQUES PALLAS**, MAIRE DE SAINT-GEORGES-SUR-ARNON.

**D**epuis plusieurs semaines, nous assistons à une campagne de dénigrement du développement des énergies renouvelables, et en particulier de l'énergie éolienne, qui choque de nombreux Français et Françaises, et les élu-es locaux de la République que nous sommes par sa violence, son obscurantisme et son populisme. Pourtant, la facture énergétique des ménages dépasse les 3 000 euros par an, un foyer sur dix est en situation de précarité énergétique, et la facture énergétique de la France à l'international approche les 45 milliards d'euros, soit près de 2 % du Produit intérieur brut (PIB). Sans évolution massive de nos modes de consommation énergétique pour réduire nos émissions de gaz à effet de serre, certains territoires français dépasseront à certaines périodes les 50°C d'ici 2050 avec des conséquences désastreuses sur notre quotidien, notre santé, notre environnement et notre activité professionnelle. Contribuer à la transition énergétique de la France est un devoir,

une fierté et même une chance pour nos territoires et pour notre pays !

## Un autre avenir énergétique

Partout, nous, élus locaux, avec les citoyennes et citoyens, avec les acteurs économiques et associatifs locaux, faisons le choix d'inscrire le pays dans un autre avenir énergétique. Un avenir plus responsable, plus local et moins mondialisé, plus autonome, solidaire et participatif, plus moderne et dynamique en valorisant les richesses énergétiques renouvelables de notre pays plutôt que les énergies du passé, plus respectueux de la planète et donc de nos générations futures. Car faire le choix de l'énergie renouvelable, et singulièrement celui de l'éolien, c'est d'abord faire le choix d'une ressource énergétique française et non plus importée massivement des quatre coins du globe. C'est faire le choix de l'autonomie énergétique, garante d'une stabilité des prix pour le consommateur, plutôt que de dépendre des marchés mondialisés de l'énergie : du gaz russe, de l'uranium

du Niger ou du pétrole de la péninsule Arabique, pays souvent instables dont nous dépendons massivement et donc dangereusement aujourd'hui. C'est aussi faire le choix de nouvelles ressources financières pour nos territoires, et nous n'avons pas honte de le défendre, car nous préférons donner de nouveaux moyens financiers à nos services publics, à nos entreprises locales et à nos populations, plutôt que d'enrichir d'autres pays exportateurs de pétrole, de gaz, de charbon ou d'uranium. Développer les énergies renouvelables, c'est une forme de patriotisme au sens noble du terme, une forme de reconnaissance et de valorisation de la richesse de notre pays, durable et non délocalisable. Faire le choix de l'énergie renouvelable c'est aussi faire le choix de la responsabilité sociale et sociétale de chaque territoire, car dans chaque territoire se pose la question de nos choix énergétiques individuels et collectifs. De ce point de vue, il est tellement facile d'être « anti-éolien ». Mais il serait temps que les « anti » disent aux Français et Françaises quelles solutions énergétiques crédibles ils proposent pour leur permettre de se chauffer ou de se déplacer. (...)

## Un développement harmonieux

Alors oui, dans l'Indre, la Drôme, la Seine-Maritime, le Nord-Pas-de-Calais, le Jura, l'Aveyron, l'Yonne, la Loire-Atlantique et dans d'autres départements, nous, élu-es locaux ancrés dans près de la moitié des Départements français, nous nous engageons en faveur des énergies renouvelables et de l'énergie éolienne. Nous bâtissons des projets conciliant production d'énergie décarbonée, préservation de l'environnement, protection des paysages locaux

**« LES ÉNERGIES RENOUVELABLES DOIVENT ÊTRE PERÇUES COMME LE PROJET D'UNE POPULATION ET D'UN TERRITOIRE »**

et de la faune, acceptabilité locale et relance économique. Car si nos territoires sont riches de leur histoire et de leurs paysages, qui font partie de leur identité, ils ont aussi leur rôle à jouer dans la grande transition du pays. La France a un patrimoine historique majeur qu'il s'agit de préserver et de mettre en valeur. Elle a aussi un patrimoine énergétique qu'il s'agit de valoriser dans l'intérêt des territoires. Chacun doit aujourd'hui prendre ses responsabilités devant l'histoire. L'histoire passée mais aussi celle à venir. Forts de ces constats, nous réaffirmons aujourd'hui que nous croyons à un développement éolien responsable, partagé, assumé, harmonieux, qui trouve sa juste place dans la vie de nos territoires.

Chez nous, les riverains et les opérateurs économiques s'engagent main dans la main avec les collectivités dans des projets respectueux des paysages et des populations. Transparence, partage, prévention, respect du patrimoine historique et naturel, développement économique local sont les maîtres-mots de l'acceptabilité des projets avec des concitoyens et concitoyennes qui deviennent plus exigeantes, envers eux-mêmes, envers nous, envers les pouvoirs publics. Arrêtons de nous braquer sur les questions énergétiques ! Responsabilisons-nous ! Associons-les habitantes et habitants ! Soyons fiers de nos énergies renouvelables, composantes désormais essentielles de l'avenir de nos territoires. ●

**Tribune parue le 11 juin 2021.**  
**À lire dans son intégralité sur : [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr).**  
**Voir la liste complète des signataires sur : [www.amorce.asso.fr](http://www.amorce.asso.fr)**

## Transition énergétique : les atouts des Départements



### Quelles sont les actions de votre Département en matière de transition énergétique ?

**Blaise Clément :** Nous avons commencé en 2005 par aider les collectivités à réaliser leurs études de zone de développement éolien. Puis, en 2011, nous avons adopté un plan départemental pour le climat et l'énergie, avec des objectifs de développement des énergies renouvelables associés à une baisse des consommations dans tous les secteurs. Nous appliquons ce programme à l'ensemble de notre bâti, soit près d'un million de m<sup>2</sup> avec une baisse annuelle des consommations d'au moins 3 %. Aujourd'hui, le parc éolien de Loire-Atlantique est au deux tiers de notre objectif de 700 MW installés. Nous travaillons à l'émergence d'une filière bois-énergie pour garantir des débouchés au bois de bocage et de haies, et depuis 2015, au développement de la méthanisation.

**Christel Fagnoni :** Nous avons adopté en 2019 une délibération Nord durable qui pose toute

**La réforme territoriale a fait de la Région la cheffe de file en matière de transition énergétique. Pour autant, les Départements engagés dans cette voie parfois de longue date ont poursuivi avec dynamisme leurs politiques. Le point avec deux acteurs départementaux : Blaise Clément (Loire-Atlantique Nord) et Christel Fagnoni (Nord).**

la stratégie départementale en matière de transition écologique et solidaire. Celle-ci repose largement sur la réduction des consommations énergétiques dans les bâtiments et équipements départementaux, en particulier les collèges comme démonstrateurs de la transition, et dans l'habitat. Le 17 mai 2021, nous avons adopté un nouveau plan départemental de l'habitat, dont l'un des principaux axes est la lutte contre la précarité énergétique.

### Avez-vous une thématique prioritaire ?

**Christel Fagnoni :** Pour lutter contre la précarité énergétique qui relève de notre compétence, nous nous appuyons sur un dispositif d'accompagnement, de conseil et de financement de travaux :



**« Le souci de la complémentarité avec les autres échelles territoriales »**

CHRISTEL FAGNONI, RESPONSABLE DU SERVICE HABITAT, NORD



**« Une vision globale et une grande proximité avec les territoires »**

BLAISE CLÉMENT, INGÉNIEUR CLIMAT-ÉNERGIE, LOIRE-ATLANTIQUE NORD

Nord Équipement Habitat Solidarité (NEHS). Celui-ci propose, sous condition de ressources, des aides aux propriétaires individuels, bailleurs ou occupants. Doté de 2,4 millions d'euros par an, ce dispositif vient en aide à plus de 450 ménages chaque année, et fait du Département le premier financeur de la rénovation énergétique après l'État. Les principaux travaux réalisés concernent les changements de chaudière, de mode d'énergie, l'isolation... Mais nous associons maintenant à ces travaux liés à la performance énergétique d'autres travaux liés à l'accessibilité, la sécurité, et de manière générale, à la lutte contre l'habitat indigne.

**Blaise Clément :** Nous sommes dans une démarche négaWatt qui met l'accent sur la réduction des consommations énergétiques. Jusqu'à présent, nous nous sommes particulièrement investis dans le développement des énergies renouvelables (EnR). Nous soutenons le développement des EnR citoyennes avec une aide directe au travers du dispositif départemental Cit'ER 44, et un accompagnement via le Réseau des énergies citoyennes en Pays de la Loire (RECIT). Nous animons une coordination opérationnelle pour la méthanisation en Loire-Atlantique (CoOpMétha-44), un dispositif multi-partenarial pour faire émerger les projets. Le solaire est aussi une filière d'avenir à fort potentiel.

### Comment travaillez-vous avec les intercommunalités et la Région ?

**Blaise Clément :** Nous avons un rôle d'aide à l'ingénierie auprès des intercommunalités. Nous suivons la réalisation de leurs plans territoriaux pour le climat, l'air et l'énergie et leur donnons également un avis, en matière d'énergie et de climat, sur leurs documents d'urbanisme. Nous sommes associés aux travaux de planification pilotés par la Région dans le cadre du Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET), pour lesquels nous émettons des avis.

**Christel Fagnoni :** Nos actions s'inscrivent dans un large partenariat avec l'État, les EPCI, la Région : cette dernière met en place un service public de l'énergie et gère divers dispositifs dans ce cadre. Elle favorise le développement des guichets uniques de l'habitat. Le Département a le souci de la complémentarité. Quand la Région se positionne pour financer la rénovation énergétique des copropriétés, nous travaillons avec les intercommunalités en direction des propriétaires individuels. Avec l'Agence départementale d'information sur le logement (ADIL), nous nous appuyons très largement sur les EPCI, leurs opérateurs habitat et les travailleurs sociaux du Département, pour identifier les ménages précaires auxquels apporter notre soutien.

### Quels sont les atouts spécifiques des Départements ?

**Christel Fagnoni :** Les Départements gèrent le Fonds de solidarité logement (FSL) et connaissent donc les ménages en difficulté. Avec nos directions territoriales, nous sommes en dialogue constant avec les EPCI. Nous avons une vision et une démarche globale, du début du projet à la fin des travaux et mettons ainsi en œuvre un accompagnement des ménages indispensable pour aboutir à une rénovation de qualité.

**Blaise Clément :** Le Département dispose à la fois d'une vision globale et d'une grande proximité avec les territoires. En Loire-Atlantique, nous nous appuyons sur nos délégations territoriales pour être au plus près des EPCI. Le Département est ainsi le mieux à même de porter, d'un point de vue opérationnel, la notion de complémentarité des territoires, particulièrement importante, quand il s'agit d'énergie renouvelable, consommée en zone urbaine et produite dans les secteurs ruraux. ●

**ÉNERGIES RENOUVELABLES****Réhaussons l'ambition de la directive européenne**

Le 9 juin, plusieurs organisations non gouvernementales et fédérations européennes ont envoyé une lettre ouverte au vice-président de la Commission européenne, Frans Timmermans, et à la commissaire européenne à l'énergie, Kadri Simson, appelant à revoir les ambitions à la hausse de la directive européenne sur les énergies renouvelables.

« *L'objectif de l'UE en matière d'énergies renouvelables pour 2030 doit être revu à la hausse pour répondre à cette ambition climatique renforcée, en allant bien au-delà des 40 % indiqués dans le paquet de réglementations actuel* », ont indiqué les associations. Avant de poursuivre : « *Nous demandons également la réintroduction d'objectifs nationaux contraignants associés à un cadre de soutien solide.* »

**EN CHIFFRES****102,4 MILLIONS**

D'EUROS COLLECTÉS PAR LES PLATEFORMES DE FINANCEMENT PARTICIPATIF POUR LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

**TOP 3 DES RÉGIONS**OCCITANIE NOUVELLE AQUITAINE PACA 

SOURCE – LE BAROMÈTRE DU FINANCEMENT PARTICIPATIF DES ÉNERGIES RENOUVELABLES, RÉALISÉ PAR GREENUNIVERS EN PARTENARIAT AVEC FINANCE PARTICIPATIVE FRANCE

[www.greenunivers.com](http://www.greenunivers.com)

**RAPPORT D'ACTIVITÉS****L'édition 2020 est en ligne**

Découvrez les faits marquants et l'essentiel des activités menées par le CLER – Réseau pour la transition énergétique dans son rapport d'activité 2020. Crise sanitaire, plan de relance, Convention citoyenne pour le Climat... En 2020, la transition énergétique était au cœur des débats de société. Un contexte qui a conforté le CLER – Réseau pour la transition énergétique dans la poursuite de ses actions afin d'accélérer l'émergence d'un nouveau modèle énergétique, en s'appuyant sur son réseau d'actrices et d'acteurs de terrain.

**EN SAVOIR +**

Voir toutes nos actualités sur [www.cler.org/actualités](http://www.cler.org/actualités)

**TERRITOIRES À ÉNERGIE POSITIVE****Inscrivez-vous aux prochaines Rencontres !**

Rendez-vous du 29 septembre au 1<sup>er</sup> octobre 2021 à Millau dans l'Aveyron pour les 11<sup>e</sup> Rencontres nationales Énergie et territoires ruraux – « *vers des territoires à énergie positive* », et bénéficiez d'un tarif préférentiel en vous inscrivant avant le 31 juillet !

Co-organisées par le CLER – Réseau pour la transition énergétique et le Parc naturel régional des Grands Causses, cet événement réunit chaque année près de 500 participants – élu·es, techniciennes et techniciens de collectivités locales, professionnel·les du secteur de l'énergie, chef·fes d'entreprises, actrices et acteurs du monde agricole, partenaires institutionnels, services de l'État... Au programme de ce véritable temps fort du réseau des Territoires à énergie positive (TEPOS) : des débats thématiques, des ateliers ou encore des visites de sites exemplaires.

**EN SAVOIR +**

Découvrez le programme complet sur [www.tepos2021.fr](http://www.tepos2021.fr)

**ESPACES CONSEIL FAIRE****La mobilisation se poursuit !**

Le 28 mai 2021, le CLER – Réseau pour la transition énergétique a été reçu par la ministre du Logement, Emmanuelle Wargon, aux côtés de l'association Flame, pour faire le point sur les conditions de travail des espaces Conseils FAIRE.



À la suite de cet échange, Emmanuelle Wargon a proposé de débloquer une aide financière d'urgence de 8 000 euros par espace Conseils FAIRE et 8 000 euros par conseiller FAIRE embauché en 2021. Elle a également envisagé une évolution du programme SARE (Service d'accompagnement pour la rénovation énergétique) à compter de 2022, avec la révision de la grille tarifaire du programme et potentiellement, une remise en cause, pour certains actes, du principe de tarification à l'acte. Enfin, elle a exprimé le souhait de prolonger le dialogue avec notre réseau, les collectivités locales et les autres structures représentant des conseillers FAIRE, sur l'avenir du service public de la rénovation énergétique de l'habitat. Un premier pas, qui devra en appeler d'autres.

# « L'énergie la plus verte est celle produite par une communauté »

**Avec son tout nouveau documentaire *We the Power*, le réalisateur américain David Garrett Byars raconte comment le mouvement des coopératives citoyennes d'énergie renouvelable à travers l'Europe participe à l'émergence d'un nouveau modèle énergétique plus durable.**



**DAVID GARRETT BYARS**  
RÉALISATEUR DE  
*WE THE POWER*

## **Vous réalisez des documentaires environnementaux. Pourquoi ?**

J'ai appris le montage et la réalisation sur le tas, en commençant par travailler à des fonctions administratives et logistiques pour le festival Mountain Film, à Telluride dans le Colorado. Je me retrouve largement dans les valeurs que promeut ce festival comme la préservation de l'environnement. Ma rencontre avec la réalisatrice Suzan Beraza a été déterminante. Elle m'a encouragé à passer à la réalisation.

## **De quoi parlent vos films ?**

Mon premier film, *No Man's Land*, racontait l'occupation d'un parc national par une milice armée aux revendications un peu confuses. Le second, *Public Trust*, élargissait le spectre, et d'une certaine manière, renversait la perspective en montrant comment la gestion ou la privatisation de l'espace public pour l'exploitation minière se faisait au détriment des communautés autochtones. Ce film était produit par Patagonia films qui m'a proposé de travailler sur *We the power*, et la manière dont les citoyens euro-

péens, grâce aux coopératives d'énergies renouvelables, se réapproprient leur système énergétique.

## **Vous considérez-vous comme un activiste ou un réalisateur engagé ?**

Si un activiste est quelqu'un qui utilise un sac réutilisable pour faire ses courses, alors je suis sans doute un activiste. Plus sérieusement, avec mes documentaires, j'essaie de faire en sorte que l'histoire que je raconte soit au service d'une cause plus large : qu'il s'agisse de la gestion du domaine public et des espaces naturels aux États-Unis, ou de la production décentralisée d'énergie en Europe. Je cherche à montrer ce qui se passe sur le terrain, et je pense que cela peut contribuer à changer les choses.

## **Quel est le message de *We the Power* ?**

Tous mes documentaires traitent du pouvoir des citoyens quand ils décident de réclamer ce qui est à eux, qu'il s'agisse de territoire, d'eau, d'énergie. C'est lorsque nous nous unissons que nous réalisons l'étendue de ce pouvoir. Dans *We the Power*, des citoyennes et des

citoyens d'Allemagne, d'Angleterre, d'Espagne, dans des contextes économiques et politiques différents, mènent le même combat pour reprendre le contrôle de leur système énergétique. Ce qui est fantastique, c'est que David gagne contre Goliath, que les petites coopératives parviennent à tenir tête aux gros monopoles.

## **Pourquoi ce combat vous semble-t-il important ?**

Pour accélérer le déploiement des énergies renouvelables, il est indispensable de s'appuyer sur des productions qui appartiennent aux consommateurs d'énergie eux-mêmes. On le voit dans le documentaire : personne ne veut d'éolienne chez lui, sauf si c'est la sienne. Les communautés doivent être propriétaires des moyens de production ne serait-ce que pour les accepter. Mais les bénéfices sont nombreux. Quand des personnes travaillent ensemble à un projet d'énergie renouvelable, la communauté gagne en solidarité, en même temps qu'elle gagne en résilience. Elle devient maîtresse de son destin.

Ce qui est bon pour la communauté est ainsi bon pour la planète !

## **Pourquoi avez-vous témoigné de cette dynamique à l'échelle européenne ?**

Au-delà des effets bénéfiques évidents au niveau local, j'ai aussi voulu montrer que le combat mené par les petites coopératives citoyennes d'énergie renouvelable se situait dans un cadre plus vaste. L'adoption par l'Union européenne du paquet Énergie propre en 2019 est un aboutissement, qui met chaque citoyenne et chaque citoyen au cœur du système énergétique, leur permettant d'être des acteurs et non plus de simples consommateurs. Il faut maintenant rester vigilant sur la mise en œuvre de ce texte dans les 27 États-membres... Mais je sais que les citoyens resteront mobilisés. ●

## **BIO**

**2009** : commence à travailler pour Mountain Film

**2017** : *No man's Land*, son premier film documentaire, est présenté au festival du film de Tribeca

**2020** : sortie de *Public Trust*

**2021** : sortie de *We the Power*

## **LE SAVIEZ-VOUS ?**

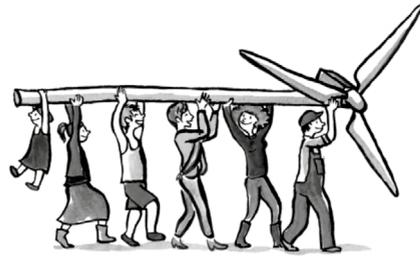
Énergie partagée, partenaire du film, propose d'organiser des projections. On peut aussi regarder *We the power* en ligne sur Youtube.

**EN SAVOIR**  [www.energie-partagee.org/we-the-power-film](http://www.energie-partagee.org/we-the-power-film)

## ♥ Coup de cœur

### Pour une Région... pleine d'énergie citoyenne !

À l'occasion des élections régionales, Énergie partagée met en lumière sept mesures que les Régions peuvent mettre en œuvre pour favoriser les énergies renouvelables citoyennes. Ces mesures sont inspirées de dispositifs déjà en place dans certaines d'entre elles depuis 2015 et dont les retours d'expériences sur le terrain ont été positifs. Au programme : investir dans les énergies renouvelables, pérenniser un accompagnement technique aux porteurs de projets, mettre en place et renforcer les dispositifs de soutien financier ou encore mobiliser les collectivités et les habitants pour les impliquer sur leur territoire.



**EN SAVOIR** + [www.energie-partagee.org/ressource/regionales-pour-une-region-pleine-denergie-citoyenne](http://www.energie-partagee.org/ressource/regionales-pour-une-region-pleine-denergie-citoyenne)

### Quinze mesures pour décrypter les programmes des candidats



Dans cette nouvelle publication de décryptage, le Réseau Action Climat met les candidats face à leur responsabilité : celle d'enclencher dès à présent une transition juste et ambitieuse, en commençant par des engagements politiques forts. Il recense quinze mesures-phares utilisées comme critère de leur évaluation. Elles ont été sélectionnées avec les 25 ONG, membres du Réseau Action Climat. Certaines d'entre elles sont inspirées des propositions de la Convention citoyenne pour le Climat.

**EN SAVOIR** + [www.reseauactionclimat.org/wp-content/uploads/2021/02/rac-2021-electionsreg.pdf](http://www.reseauactionclimat.org/wp-content/uploads/2021/02/rac-2021-electionsreg.pdf)

## 🔍 Emploi

### Un espace dédié sur notre site Internet

Le CLER – Réseau pour la transition énergétique propose un service de publication d'offres d'emplois payant (gratuit pour les adhérent·es et les offres de stage), mis à disposition de tous les acteurs et actrices de la transition énergétique. À consulter et alimenter !

**EN SAVOIR** + sur [www.cler.org/outils/offres-emploi](http://www.cler.org/outils/offres-emploi)



## L'info de la doc'

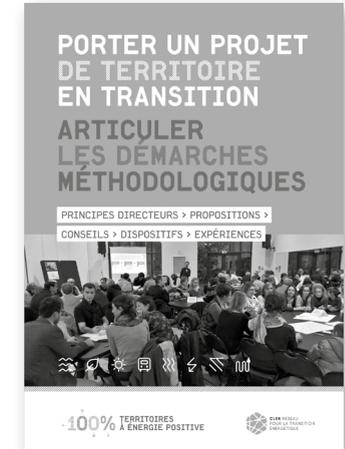
### Transition territoriale : un guide pour y voir plus clair

PCAET, Cit'ergie, Territoire à énergie positive pour la croissance verte (TEPCV), contrat de transition écologique... Depuis une quinzaine d'années, l'État accumule les dispositifs d'accompagnement de la transition écologique dans les territoires. Derniers nés, les Contrats de relance et de transition écologique (CRTE) sont amenés à se généraliser sur l'ensemble du territoire national dès 2021.

#### Des jalons pour agir

« Pour les collectivités, notamment les plus petites, c'est un véritable casse-tête », commente Yannick Régnier, auteur du guide *Porter un projet de territoire en transition, articuler les démarches méthodologiques*. « Même s'il n'y a pas d'injonction à ce qu'elles se saisissent de l'ensemble des dispositifs, cette accumulation brouille les pistes et beaucoup d'entre elles ne savent plus par où commencer pour se lancer dans la transition », commente le responsable de projets Territoires et animateur du réseau des Territoires à énergie positive (TEPOS). « Nous avons réalisé ce guide pour les aider à y voir plus clair. Objectif : se poser les bonnes questions afin de bâtir un projet de territoire en transition cohérent ! »

**En savoir** + [www.cler.org/transition-territoriale-un-guide-pour-y-voir-plus-clair](http://www.cler.org/transition-territoriale-un-guide-pour-y-voir-plus-clair)



## Vidéos

### La sobriété énergétique à la loupe



Dans ce nouveau numéro de l'émission *Les Clés de notre énergie*, Julia Hidalgo, responsable de projets Sobriété au CLER – Réseau pour la transition énergétique interviewe Barbara Nicoloso, coordinatrice de l'association Virage énergie

et auteure du *Petit traité de sobriété énergétique*. Ensemble, elles expliquent comment construire un modèle de société plus sobre, en repensant nos besoins énergétiques.

**EN SAVOIR** + [www.cler.org/les-cles-de-notre-energie-tout-sur-la-sobriete-energetique](http://www.cler.org/les-cles-de-notre-energie-tout-sur-la-sobriete-energetique)

## PUBLICATION

# Abonnez-vous gratuitement à Notre énergie !

Une nouvelle page s'ouvre pour la revue trimestrielle *Notre énergie*. Parce que nous pensons que pour accélérer la transition énergétique, il est indispensable de partager plus largement expertises, analyses et retours d'expériences, que la communauté d'actrices et d'acteurs engagé-es ne s'arrête pas au cercle de notre réseau, et enfin et surtout, parce que la transition énergétique est l'affaire de toutes et tous, **l'abonnement est désormais gratuit !** Pour suivre chaque trimestre l'actualité et les grands dossiers de la transition énergétique, n'attendez plus et retrouvez le formulaire d'abonnement sur notre site !

**EN SAVOIR**  : [www.cler.org/revue-notre-energie](http://www.cler.org/revue-notre-energie)



**CLER** RÉSEAU  
POUR LA TRANSITION  
ÉNERGÉTIQUE

## AGENDA

PARIS, 7 SEPTEMBRE 2021

NANTES, 28 SEPTEMBRE 2021

LYON, 21 NOVEMBRE 2021

### **EnerJ-meeting**

Le CLER – Réseau pour la transition énergétique est partenaire d'EnrJ-meeting, le rendez-vous de l'efficacité énergétique et environnementale du bâtiment qui se tiendra à Paris, Nantes et Lyon. Cet événement est dédié aux acteurs de bâtiment : maîtres d'œuvre, décideurs et institutionnels.

 [www.enerj-meeting.com](http://www.enerj-meeting.com)

DU 10 AU 26 SEPTEMBRE 2021

### **La Fête des possibles**

La Fête des possibles, ce sont des centaines d'événements organisés chaque année par celles et ceux qui agissent déjà pour créer près de chez eux un monde plus juste et durable. Le CLER – Réseau pour la transition énergétique est partenaire de l'événement.

 [www.fete-des-possibles.org](http://www.fete-des-possibles.org)

## Contribuez

Participez au prochain numéro de *Notre Énergie* sur la précarité énergétique. Vous pouvez nous aider à construire ce dossier, en nous suggérant des retours d'expériences venus du terrain, ou des interlocuteurs pertinents dans les territoires, et en nous indiquant vos outils et bonnes pratiques à partager dans les pages Boîte à outils. Pour toutes questions ou commentaires, contactez-nous à l'adresse suivante : [notre.energie@cler.org](mailto:notre.energie@cler.org)